

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Dossier suivi par :  
Michèle Charpentier  
Tél. : 05.57.95.03.89  
Fax : 05.57.95.03.58  
Mél : [medias-aquitaine@insee.fr](mailto:medias-aquitaine@insee.fr)

Bordeaux, le 1<sup>er</sup> juin 2015

## **Une personne sur huit est pauvre en Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes**

En 2012, la moitié de la population de la future région Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes (ALPC) a un niveau de vie annuel inférieur à 19 360 €. Ce niveau de vie médian est proche de celui de la France de province (19 400 €).

Seuls trois des douze départements de l'ALPC se situent au-dessus de la médiane régionale : la Gironde (20 390 €), les Pyrénées-Atlantiques (20 150 €) et les Landes (19 590 €). À l'opposé, les niveaux de vie médians sont les plus faibles en Creuse (17 300 €), Lot-et-Garonne (18 130 €) et Dordogne (18 260 €).

En ALPC, les 10 % des personnes les plus modestes ont un niveau de vie annuel inférieur à 10 820 € alors que celui des 10 % les plus aisées est supérieur à 34 620 €, soit 3,2 fois plus. Ce rapport, qui mesure l'ampleur des inégalités monétaires, est légèrement plus élevé en Gironde et en Haute-Vienne. Il est plus faible dans les Deux-Sèvres, dans les Landes et en Corrèze.

En ALPC, comme en France de province, le niveau de vie médian est le plus faible pour les familles monoparentales, les jeunes de moins de 30 ans et les locataires. Dans l'ensemble, celui des personnes dont les revenus du ménage sont principalement des revenus d'activités non salariées est plus élevé que celui des salariés, mais les inégalités sont plus importantes chez les non-salariés.

L'ALPC est un peu moins confrontée à la pauvreté monétaire que la France de province : 13,3 % de personnes vivent sous le seuil de pauvreté (990 € par mois) en ALPC contre 14,1 % en province. Les disparités départementales sont importantes et les taux de pauvreté par commune montrent que les espaces les plus éloignés des villes sont, relativement, les plus touchés par la pauvreté. Cependant, la plupart des villes-centres des grands pôles présentent des taux de pauvreté plus forts que dans leur banlieue : 21 % à Limoges et Poitiers contre 8 % et 9 % dans leurs banlieues respectives, 16 % ou 17 % à Bordeaux, La Rochelle ou Pau contre 10 %, 7 % et 8 %.

Les familles monoparentales sont, sans surprise, les plus exposées à la pauvreté, 4 fois plus que les couples sans enfant. Les locataires le sont 3 fois plus que les propriétaires. Travailler ne préserve pas toujours de la pauvreté. Elle touche 10 % des personnes dont les revenus du ménage proviennent principalement d'une activité salariée et 18 % dans le cas d'activité non salariée. Le risque de pauvreté diminue jusqu'aux âges de la retraite, en lien avec l'augmentation des revenus. C'est parmi les 60-74 ans que la pauvreté est la moins répandue alors qu'elle est plus présente chez les personnes de 75 ans ou plus. La Creuse, la Corrèze et la Vienne sont les départements d'ALPC où les écarts de taux de pauvreté entre ces deux groupes d'âge sont les plus grands.

L'ALPC, l'une des futures régions où la part des personnes âgées est la plus importante, figure parmi les régions où les pensions pèsent le plus dans l'ensemble des revenus disponibles (31 %). Les revenus d'activités salariées en représentent 60 %, les revenus d'activités non salariées 7 %, ceux du patrimoine 13 % et les prestations sociales 4 %. La part du revenu disponible reversée en impôts dépasse les 15 %.

***Cette étude est issue de l'exploitation, par l'Insee, d'une nouvelle source (Filosofi) qui propose aujourd'hui une autre lecture de la carte des revenus, des inégalités et de la pauvreté monétaire en France métropolitaine. Elle permet de mettre à disposition des***



**données à un niveau territorial plus fin que le département, allant jusqu'à la commune et prochainement à des niveaux infracommunaux.**

**Le Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) est issu du rapprochement des données fiscales exhaustives en provenance de la direction générale des Finances publiques (déclaration de revenus des personnes physiques, taxe d'habitation et fichier d'imposition des personnes physiques) et des données sur les prestations sociales émanant des principaux organismes gestionnaires de ces prestations (Cnaf, Cnav, CCMSA) ; il permet de reconstituer un revenu déclaré (avant impôt) et un revenu disponible (après impôt et y compris prestations sociales).**

Tous les résultats de cette étude dans **l'Insee Analyses Aquitaine n° 11 - juin 2015**  
**« La pauvreté touche une personne sur huit en Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes »**

Ce document, **sous embargo jusqu'au 2 juin 2015 à 00h00** sera **consultable et téléchargeable** gratuitement sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr).

**Pour plus d'informations :**

[Une pauvreté très présente dans les villes-centres des grands pôles urbains](#) – Insee Première n°1552 – juin 2015

Revenus disponibles (niveau de vie) des ménages en 2012 par département – [tableau Aquitaine](#) – [tableau Limousin](#) – [tableau Poitou-Charentes](#)

Pauvreté selon l'âge en 2012 par département – [tableau Aquitaine](#) – [tableau Limousin](#) – [tableau Poitou-Charentes](#)

Structure du revenu disponible en 2012 par département – [tableau Aquitaine](#) – [tableau Limousin](#) – [tableau Poitou-Charentes](#)

**ou à l'Insee Aquitaine 05 57 95 03 89**

